

Programme 3 : méthode STEP

Situation et Tests d'Evaluation des Pratiques

Basée sur la recherche des **compétences** : faire le bon geste, demander le bon examen, donner la bonne thérapeutique au bon moment, ceci dans les compétences **spécifiques** de la spécialité.

La méthode permet au professionnel d'identifier les **lacunes** de sa pratique, d'identifier ses **besoins** de formation puis d'établir un **plan** de formation

Il s'agit de faire le tour de la spécialité pour trouver **les situations cliniques amenant à une réaction spécifique à la spécialité** :

- Exemple : devant un purpura le problème n'est pas d'en connaître les multiples étiologies mais d'avoir le bon geste à savoir : la recherche d'un syndrome infectieux.

Sur chaque situation clinique est élaboré **un cas clinique (« vignette »)** basé sur un problème de **compétence** et permettant de déceler les « scotomes » de notre pratique.

Les experts de la spécialité essaient de balayer l'ensemble de la spécialité en élaborant une soixantaine de « vignettes ».

L'AFPA décline cette méthode sous deux formes :

1. Des séminaires de deux jours organisés en 4 demi-journées avec à chaque fois un animateur. L'ensemble des vignettes, **une centaine**, faisant donc le tour de la spécialité est exposé par l'animateur et discuté entre participants. Ensuite l'expert justifie les réponses.

En 2005 2006 et 2008 il s'est agi, pour les spécialités qui ont mis cette méthode en œuvre, de **séminaire OGC de deux jours** pour un maximum de 36 participants. Ceci est donc également possible pour la pédiatrie depuis 2009 ;

Les conclusions font ressortir les lacunes qui devront faire l'objet de FMC.

Cette évaluation en séminaires doit être suivie de FMC organisée en fonction des lacunes ou « scotomes » observés.

Il a fallu un très gros travail de préparation impliquant un comité de pilotage, un comité de rédaction, un comité d'essai et un comité de validation pour monter ce programme pour la pédiatrie grâce à une collaboration de l'AFPA avec la SFP.

Depuis juin 2009, par le biais du financement OGC, cette méthode a été donc mise en œuvre pour les pédiatres **en séminaires indemnisés de FMC**. Elle a bénéficié à 100 pédiatres et est encore proposée en 2010.

Inscriptions :

Apôles Santé - Tél. : 05 56 75 36 09 Fax : 05 56 75 22 98 - E-mail : info@apoles-sante.com
Terres Neuves Bat 16. BP 152 - 33321 Bègles Cedex

2. Un programmes de **cas cliniques ou « vignettes » réalisable sur le site** :

Ces « vignettes » alimenteront le site au fur et à mesure de leur disponibilité.

Les praticiens participant à ce programme seront tenus de résoudre un certain nombre de cas avec un pourcentage donné de bonnes réponses, touchant plusieurs domaines différents de la spécialité et le travail devra être étalé en plusieurs sessions.